

**DESCRIPTIF DE MODULE – ANNEE ACADEMIQUE 2020-2021**

<b>Domaine</b>	Design et Arts Visuels	
<b>Filière</b>	<b>Communication Visuelle</b>	
<b>Orientation</b>	<b>Cinéma</b>	
<b>Intitulé du module</b>	Outils techniques - postproduction	
<b>Code</b>	2CVci15	DCV303453F20
<b>Type de formation</b>	Bachelor	
<b>Semestre</b>	Semestre 3	
<b>Crédits ECTS</b>	2	
<b>Prérequis</b>	Aucun	
<b>Langue</b>	Français	
<b>Lieu</b>	ECAL	

<b>Compétences visées Objectifs généraux d'apprentissage</b>	<p>Ce module est consacré à la post-production des films de fiction, avec un atelier autour du générique qui débouche sur l'acquisition de connaissances générales en relation avec la conception d'un générique, et apporte un savoir-faire dans l'utilisation des outils disponibles à l'ECAL. Il vise donc à sensibiliser les étudiant·e·s aux formes et styles de génériques ainsi qu'à leur importance, à l'acquisition d'une culture minimale de l'évolution du générique cinématographique, à l'acquisition d'une certaine aisance en conception et réalisation de générique avec les logiciels disponibles à l'ECAL (Photoshop, Motion, Final Cut Pro) et à la création d'un générique de film en cours de postproduction (fiction).</p>
<b>Contenu et formes d'enseignement</b>	<p>Par le biais de présentations et de discussions autour de génériques de films qui ont marqué l'histoire du cinéma, l'étudiant·e doit concevoir et créer son propre générique en rapport avec la fiction en cours.</p>
<b>Modalités d'évaluation et de validation</b>	<p>Le générique du film de fiction fait l'objet d'une évaluation individuelle au terme de l'atelier. La post-production du film de fiction fait également l'objet d'une évaluation individuelle en fin de semestre, après l'évaluation de la réalisation du film de fiction.</p> <p>Pour l'obtention des crédits, l'étudiant·e doit obtenir la moyenne de 4 au minimum sur les deux notes attribuées.</p>
<b>Modalités de remédiation et de répétition</b>	<p>Remédiation possible. L'étudiant·e retravaille son ou ses projets jugé(s) insuffisant(s).                  Pas de remédiation possible après avoir répété le module.                  Répétition en fin de semestre, d'année ou d'année académique suivant l'échec. Les modalités sont à définir avec le responsable de l'orientation.</p>
<b>Enseignant·e</b>	Benoît Rossel

<b>Responsable du module</b>	Lionel Baier	
<b>Descriptif validé le</b>	14 octobre 2020	<b>par</b> Lionel Baier